

investissements ou des acquisitions. En janvier par exemple, Texas Instruments a annoncé son intention de construire une usine de 250 millions de \$US dans le sud de l'Italie en vue de produire la prochaine génération de puces mémoire et d'autres types de semi-conducteurs évolués. Ce projet vient compléter son réseau européen d'usines installées en RFA, au Portugal, au Royaume-Uni et en France. Ce qui a surtout motivé la compagnie à prendre cette initiative, c'est la décision de la CE d'exiger que les semi-conducteurs soient entièrement fabriqués en Europe en application des nouvelles réglementations sur le contenu local concernant le matériel électronique et informatique. En conséquence de ces réglementations, plusieurs gros fabricants de semi-conducteurs envisagent de construire de nouvelles usines de production en Europe. Alors que les représentants du gouvernement américain se disent inquiets des règles d'origine proposées (en général, un produit ayant un contenu CE de 50 % sera considéré comme européen lorsqu'il s'agit d'achat de produits civils), les grandes sociétés américaines semblent pour leur part prêtes à se plier à cette réglementation, insistant sur les bienfaits qu'entraînera le commerce avec une Communauté intégrée.

Si l'on en croit la presse³, les PME américaines voient d'un bon oeil l'Europe d'après 1992. Même si la "forteresse européenne" leur fait un peu peur, elles voient surtout dans le marché unique des perspectives intéressantes plutôt qu'un problème. D'après un sondage réalisé en janvier par la Bank of Boston Corporation, plus de la moitié des entreprises répondantes qui ne sont pas encore présentes en Europe envisagent de s'y implanter d'ici quelques années. 24% des entreprises interrogées ont répondu qu'elles prévoyaient de former des sociétés en participation, 18% qu'elles tenteraient de pénétrer le marché en engageant des représentants commerciaux, 17% qu'elles installeraient une division ou une filiale et 15% qu'elles ouvriraient un centre de distribution. (Le chiffre d'affaires annuel des sociétés répondantes -un peu plus de 12% des entreprises sollicitées - dont la production va des machines électriques au métal travaillé-s'élevait en moyenne à 35 millions de \$US). Les pays de prédilection étaient la Grande-Bretagne (23%), la RFA (19%), la France (12%), l'Italie (9%) et l'Espagne (9%). Environ 84% des répondants considèrent l'intégration de l'Europe prévue pour 1992 comme une chance de développer leur chiffre d'affaires et leurs établissements à la faveur d'un marché unique de 320 millions d'habitants, de l'uniformisation des lois sur les importations et de la réduction hypothétique de l'intervention bureaucratique dans les affaires commerciales.

³ Voir par exemple l'International Herald Tribune du 14 février 1989.